

<p style="text-align: center;"><b>CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE LOCATION PROFESSIONNELS (B2B)</b></p>
---

## **ARTICLE 1 – DISPOSITIONS GENERALES**

**La société STUDIO TWINS** est une société par actions simplifiée au capital de 3.000 € immatriculée au R.C.S. de MEAUX sous le numéro 849 614 797 R.C.S., dont le siège social est situé 4, rue de la Cordonnerie 77100 MEAUX.

**La société SAS STUDIO TWINS** est représentée par Madame Nancy BOEHM en qualité de Présidente et par Madame Lou-Anne BOEHM en qualité de Directrice Générale.

Les coordonnées de la Société sont les suivantes :

4, rue de la Cordonnerie  
77100 MEAUX  
06.79.60.74.01  
[hello@maase.fr](mailto:hello@maase.fr)

**La société STUDIO TWINS** a pour activité la conception, la vente et la location de produit de textiles innovants.

**La société STUDIO TWINS** propose un des textiles pour les domaines du bien-être, du sport et de la santé ainsi que des services répondant à des problématiques de santé et de handicap.

La vente des Produits est proposée aux acheteurs professionnels.

Les caractéristiques principales des services et des produits sont présentées sur le site internet [www.maase.fr](http://www.maase.fr).

## **ARTICLE 2 – DEFINITIONS**

Dans les présentes Conditions Générales de Vente et de Location (CGVL), les mots ou expressions commençant avec une majuscule auront la signification suivante :

« **CLIENT** » : désigne tout professionnel qui commande des **PRODUITS**.

« **CONDITIONS GENERALES DE VENTE** » : désigne le présent document, y compris ses annexes.

« **CONTRAT** » : désigne l'accord intervenu entre les Parties, au titre de l'exécution du Service ou la vente ou la location du Produit par la Société au profit du Client, après acceptation de celui-ci des présentes caractérisées par le paiement de sa commande, dans les conditions ci-après définies.

« **PARTIE(S)** » : désigne **la Société STUDIO TWINS** ou le Client.

« **PRODUIT(S)** » : désigne les plaids sensoriels commercialisés par **STUDIO TWINS**, incluant le cas échéant emballage et notices.

« **SERVICE(S)** » : désigne les formations et accompagnements proposés par la société.

« **SITE** » : désigne le site internet dont la Société est propriétaire et éditrice [www.maase.fr](http://www.maase.fr)

« **SOCIETE** » : désigne la société **STUDIO TWINS** (Le Fournisseur).

### **ARTICLE 3 – OBJET**

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Location (CGVL) ont notamment pour objet de détailler la vente ou la location, la mise en service, ainsi que le service après-vente du Produit.

Elles décrivent également le Service proposé par **la Société STUDIO TWINS** et les conditions dans lesquelles le Client commande ledit Service ou Produit.

Les Conditions Générales de Vente et de Location précisent en outre les modalités de règlement et d'exécution du Service, d'achat et de location du produit ainsi que les conditions de garanties.

### **ARTICLE 4 – CHAMP D'APPLICATION**

Les présentes Conditions Générales de Vente et de location constituent, conformément à l'article L. 441-6 du Code du Commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les parties.

Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles **la société STUDIO TWINS** fournit au Client, via son site internet, par contact direct ou via un support papier ou dématérialisé, le produit suivant :

- Plaids sensoriels ;
- Formation du Client à l'utilisation du produit ;
- Accompagnement du Client pendant l'utilisation du produit.

Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toutes les ventes conclues par **la Société STUDIO TWINS** auprès du Client, quelles que soit les clauses pouvant figurer sur les documents du Client et notamment ses Conditions Générales d'Achat (CGA).

Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente et de Location sont systématiquement communiquées à tout Client qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès de **la Société STUDIO TWINS**.

Les CGVL sont également communiquées à tout distributeur préalablement à la conclusion d'une convention unique visée à l'article L 441-7 du Code du Commerce, dans les délais légaux.

Toute commande de Produits de la part du Client implique l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente de **la Société STUDIO TWINS**.

Les renseignements figurant sur les catalogues, prospectus et tarifs de **la société STUDIO TWINS** sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. Le Client doit donc confirmer toute commande auprès de **la société STUDIO TWINS** avant de les passer.

**La société STUDIO TWINS** est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles et ce, à tout moment.

## **ARTICLE 5 – COMMANDES**

### **5.1 – Généralités**

Les ventes ou les locations ne sont parfaites qu'après établissement d'un devis par **la société STUDIO TWINS**, accepté par le Client, matérialisée par un accusé de réception émanant de **la société STUDIO TWINS**.

Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation (article 1127-2 du Code Civil).

Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente et de Location et constituent une preuve du contrat de vente.

La prise en compte de la commande et l'acceptation de celle-ci sont confirmées par l'envoi d'un mail.

Les données enregistrées dans le système informatique de **la société STUDIO TWINS** constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

### **5.2 - Processus de validation de la commande**

Les étapes ci-après exposées pour valider la commande se déroulent ainsi :

- RDV avec le professionnel et Studio Twins ou son représentant commercial ;
- construction d'une proposition adaptée lors du RDV ;
- établissement d'un devis reprenant les termes convenus ensemble et envoi par mail ;
- confirmation de l'acceptation par le client par téléphone ;
- envoi de la facture ;
- enregistrement de la réception de l'acompte ;
- mise en préparation de la commande ;
- livraison des produits et selon la demande, formation ;
- enregistrement du solde de la facture.

Le cas échéant, un bon de commande sera établi.

Pour certains clients, un livrable correspondant au démarrage sera transmis avant l'établissement de la facture.

### **5.3 – Modifications de commande**

Les éventuelles modifications de la commande demandées par le Client ne seront prises en compte que dans la limite des possibilités de **la société STUDIO TWINS** si elles sont notifiées par écrit, 20 jours ouvrés au moins avant la date prévue pour la fourniture des Produits commandés, après signature par le Client d'un bon de commande spécifique et ajustement éventuel du prix.

### **5.4 – Acomptes**

Certains services tels que les services à distance peuvent nécessiter un acompte.

## **ARTICLE 6 – TARIFS**

Les produits sont fournis aux tarifs en vigueur de **la société STUDIO TWINS** au jour de la passation de la commande par le Client. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée par le Fournisseur.

Une facture est établie par **la société STUDIO TWINS** et remise au Client lors de chaque commande.

Les prix sont exprimés en Euros.

Ils sont nets et hors taxes.

Ils ne comprennent pas le transport (sauf mention contraire indiquée dans la commande), ni les frais de douane éventuels et les assurances du Produit qui restent à la charge du Client.

Les conditions de détermination du coût des services et des produits dont le prix ne peut être connu *a priori* ni indiqué avec exactitude, ainsi que la méthode de calcul du prix permettant de vérifier ce dernier, seront communiquées au Client qui en fait la demande et feront l'objet d'un devis détaillé, à la demande du Client, conformément aux dispositions de l'article L. 441-6 II du Code de commerce.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat du Produit.

Une facture est établie par **la société STUDIO TWINS** et remise au Client lors de la fourniture des Produits.

## **ARTICLE 7 – RABAIS ET RISTOURNES**

Les tarifs proposés au Client comprennent les rabais et ristournes que **la société STUDIO TWINS** serait amenée à octroyer en fonction du nombre, en une seule fois, ou de la régularité des commandes passées.

## **ARTICLE 8 – CONDITIONS DE REGLEMENT**

Les paiements se font uniquement par virement bancaire.

Un chèque de caution peut être demandé pour les locations-test de matériel.

### **8-1 – Délais de règlement**

**La société STUDIO TWINS** propose au Client de régler au minimum un acompte de 50 % à la commande.

Le délai de règlement des sommes dues par le Client est fixé au plus tard au jour de la réception des marchandises.

Le Produit proposé au Client reste la propriété de **la société STUDIO TWINS** tant que le paiement n'est pas reçu en sa totalité par **la société STUDIO TWINS**.

### **8.2 – Pénalités de retard**

Pour le Client, si le paiement intervient après la date mentionnée sur la facture, des pénalités de retard seront dues.

Dans ce cas **la société STUDIO TWINS** est en droit de demander le paiement des intérêts légaux, majorés de 10%, prix TTC de la commande, pour couvrir les frais de traitement.

En cas de retard de paiement supérieur à deux semaines, **la société STUDIO TWINS** est en droit d'interrompre le traitement de la commande et demander le paiement des frais éventuels de reprise de chantier.

Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire.

## **ARTICLE 9 – RETOUR**

**Le Client dispose de 14 jours de délai de rétractation après livraison.** Les produits achetés peuvent être retournés dans ce délai (cachet du transporteur faisant foi) à condition que le kit rendu soit en parfait état de fonctionnement dans son emballage d'origine. **Des frais de retour d'un montant forfaitaire de 450€HT par kit rendu s'appliquent**, correspondant au processus de vérification technique, de revalidation qualité et de remise à neuf. Les frais de réexpédition sont à la charge du client.

Les produits achetés, emballés sous vide, sont échangeables dans le cas particulier suivant :

- Le produit reçu est défectueux.

Dans ce contexte, les frais de retour du Produit sont pris en charge par **la société STUDIO TWINS**.

Les produits doivent être retournés à l'adresse suivante : STUDIO TWINS, 54, rue Molière, 94200 Ivry-Sur-Seine.

### **ARTICLE 10 – LIVRAISON**

Les Produits proposés sont livrés chez le Client.

Les produits commandés par le Client seront livrés en France métropolitaine ou dans les pays membres de la Communauté Européenne.

Les Produits commandés par le Client seront livrés dans un délai de deux (2) mois à compter de la réception de la commande par **la Société STUDIO TWINS**.

Ce délai peut être rallongé pour les commandes à livrer dans les pays membres de la Communauté Européenne.

**CE DELAI NE CONSTITUE PAS UN DELAI DE RIGUEUR, IL EST FOURNI A TITRE INDICATIF.**

La livraison est constituée par le transfert au client de la possession physique ou du contrôle du produit. Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs produits, les produits seront livrés en une seule fois.

**TOUT RETARD RAISONNABLE DE LIVRAISON DES PRODUITS NE PERMET PAS AU CLIENT DE BENEFICIER D'UNE ALLOCATION DE DOMMAGES ET INTERETS, OU D'UNE ANNULATION DE LA COMMANDE.**

Si les produits commandés n'ont pas été livrés dans un délai de 2 mois après la date indicative de livraison pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L.216-2, L216-3, L241-4 du Code de la consommation.

La responsabilité de **la société STUDIO TWINS** ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable au Client ou en cas de force majeure.

**La société STUDIO TWINS** s'engage à prévenir dans les meilleurs délais le Client en cas de retard.

**La société STUDIO TWINS** et le Client conviendront ensemble d'une nouvelle date de livraison.

En cas de demande particulière du Client concernant les conditions de livraison des Produits, dûment acceptées par écrit par **la société STUDIO TWINS**, les coûts liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, sur devis préalablement accepté par le Client.

## **ARTICLE 11– TRANSFERT DE PROPRIETE – TRANSFERT DES RISQUES**

### **Article 11.1 – Transfert de propriété**

Le transfert de propriété des Produits, au profit de du Client, ne sera réalisé qu'après complet encaissement du prix par le Fournisseur, et ce quelle que soit la date de livraison desdits Produits.

### **Article 11.2 – Transfert des risques**

Le transfert des risques est indépendant du transfert de propriété, et ce quelle que soit la date de la commande ou de la livraison des produits.

Le transfert au Client des risques de perte et de détérioration des produits ne sera réalisé qu'après la livraison du Produit, lorsque ledit Produit sera réceptionné par le Client.

## **ARTICLE 12 – RESPONSABILITE DE LA SOCIÉTÉ STUDIO TWINS**

Les parties conviennent que **la société STUDIO TWINS** ne pourra être tenue responsable de tous dommages causés aux tiers ou aux matériels du fait du Client.

En particulier et dans la limite des usagers, en cas de non-respect des conditions générales d'utilisation du Produit.

Il appartient au Client de lire attentivement le descriptif du produit sur le site de **la société STUDIO TWINS** ainsi que les conditions générales d'utilisation du Produit.

En aucun cas, la responsabilité de **la société STUDIO TWINS** ne saurait être engagée par le Client, lorsque ce dernier aura commandé un produit qui ne correspondait pas à ses besoins et attentes dont la société STUDIO TWINS n'avait pas connaissance.

## **ARTICLE 13 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Le contenu du site internet [www.maase.fr](http://www.maase.fr) est la propriété de **la société STUDIO TWINS** et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, **la société STUDIO TWINS** reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc,

réalisés (même à la demande de l'Acheteur professionnel) en vue de la fourniture des Produits au Client.

L'utilisateur du site [www.maase.fr](http://www.maase.fr) s'interdit donc toute reproduction ou exploitation des dites études, dessins, modèles et prototypes, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Fournisseur qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

#### **ARTICLE 14 – IMPRÉVISION**

En cas de changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du contrat, conformément aux dispositions de l'article 1195 du Code civil, la Partie qui n'a pas accepté d'assumer un risque d'exécution excessivement onéreuse peut demander une renégociation du contrat à son cocontractant.

#### **ARTICLE 15 – FORCE MAJEURE**

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

Dans le cas où les effets d'un événement de force majeure se prolongeraient au-delà de quatre-vingt-dix (90) jours, le Client pourra résilier le Contrat par lettre recommandée avec accusé de réception et obtenir le remboursement du Produit dont il n'a pas pu bénéficier. Dans le cas où des pièces détachées ont déjà été livrées, le remboursement sera égal au montant des pièces détachées restantes.

#### **ARTICLE 16 – LITIGES**

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente et de location pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre **la société STUDIO TWINS** et le Client seront soumis au tribunal de commerce de MEAUX juridiction exclusivement compétente.

#### **ARTICLE 17 – INFORMATIQUES ET LIBERTÉS**

En application de la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, renforcée et complétée par le règlement RGPD (règlement général sur la protection des données) entré en vigueur le 25 mai 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires de **la société STUDIO TWINS** chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site internet [www.maase.fr](http://www.maase.fr) répond aux exigences légales en matière de protection des données



personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le site internet [www.maase.fr](http://www.maase.fr).

Les coordonnées de **la société STUDIO TWINS** afin d'exercer ce droit d'accès sont les suivantes :

**STUDIO TWINS**

4, rue de la Cordonnerie 77100 MEAUX

06.79.60.74.01

hello@maase.fr

Le Responsable du traitement est : Madame Lou-Anne BOEHM, Directrice Générale.

**ARTICLE 18 – DROIT APPLICABLE – LANGUE FRANÇAISE**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française.

Les Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.

Toute contestation relative aux présentes sera portée devant l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du Code de procédure civile.